

Climatique : comment évolue le marché français ?

En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Radiateurs et chaudières pour le chauffage central : 102,8 en novembre 2012 (105 en novembre 2011).
- Equipements aérauliques et frigorifiques : 123,4 en novembre 2012 (123,4 en novembre 2011).
- Matériel aéraulique : 114,2 en novembre 2012 (116 en novembre 2011).

INDICES DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 124 en octobre 2012 (120,4 en octobre 2011).
- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 142,7 en octobre 2012 (131,5 en octobre 2011).

Le CESE en faveur de la PAC géothermique et des réseaux de chaleur

En matière de chauffage, il est "du devoir de l'Etat" de favoriser "la désélectrification des usages là où l'électricité n'est pas efficace", juge le CESE (Conseil Economique, Social et Environnemental) dans un "avis" qu'il vient d'adopter. Ainsi, par exemple, le CESE préconise de développer prioritairement les réseaux de chaleur en milieu urbain "en vu d'un remplacement" du chauffage électrique. La Transition énergétique demande l'utilisation des réseaux de chaleur là où ils sont les plus intéressants, souligne l'"avis". Le CESE considère que l'utilisation de chaleur produite par ces réseaux "doit être encouragée".

Une transition énergétique basée sur le long terme doit privilégier les usages de la biomasse à très haut rendement comme l'utilisation de bois ou de biogaz sur réseaux de chaleur en cogénération, poursuit l'"avis", qui ajoute que "la substitution à échelle locale de chaudières à biomasse et de réseaux de chaleur aux modes dominants de chauffage au fioul et au gaz naturel devrait être sérieusement étudiée". Le CESE estime aussi que le développement de la géothermie à très basse énergie pour le chauffage "mériterait d'être relancé". Il estime, d'autre part, que le gaz "doit être prioritairement utilisé en complément des EnR". Le CESE s'affirme également convaincu de la nécessité de "planifier le développement des EnR thermiques".

Dans un second "avis", qu'il vient également d'adopter, le CESE recommande une généralisation de l'individualisation des charges de chauffage en chauffage collectif, et ce notamment par une campagne de communication. Il ajoute qu'il convient d'inciter à la fabrication, en France, des systèmes de mesure de cette individualisation du chauffage. Par ailleurs, il demande au gouvernement de créer une aide au chauffage - pour toutes les énergies - en faveur des ménages en précarité énergétique. Dans son "avis", le CESE s'engage, d'autre part, à étudier un nouveau type de DPE, fondé sur "des classes de dépenses énergétiques en euros par m²".

Chauffage : les Français font de plus en plus d'efforts pour réduire leur facture

Depuis 2009, selon une enquête que vient de publier l'Ademe, de plus en plus de ménages (42% en 2009, 46% en 2010, 48% en 2011) estiment que leur consommation d'énergie représente une part trop importante de leur budget, et 81% cherchent à réduire leur facture énergétique. Les comportements économes en matière d'habitudes de chauffage continuent de se renforcer, avec une tendance croissante à moins chauffer les pièces inoccupées, constate l'Ademe, qui observe également une "forte" augmentation du port de vêtements plus chauds pour pouvoir baisser la température : C'est une pratique désormais déclarée comme courante pour une majorité des foyers, ajoute-t-on. Les Français ont également de plus en plus tendance à baisser ou éteindre les radiateurs quand ils ouvrent les fenêtres, et à baisser la température la nuit. On constate aussi une plus grande utilisation des radiateurs d'appoint. Par ailleurs, la proportion des ménages réalisant des travaux de maîtrise de l'énergie recule : 12,8% en 2011, contre 14,4% en 2010 et 14,8% en 2009. L'Ademe observe "l'importance du critère économique au détriment des motivations liées au confort" : la raison principale, pour laquelle des ménages ont effectué de tels travaux, est en effet une volonté de réduire la facture énergétique, à 37% contre 26% des ménages recherchant une amélioration du confort et 20% obligés de remplacer une installation ancienne.

- **EN BREF.** Eurovent Certification vient de lancer officiellement, pour les fabricants, un programme de certification volontaire des systèmes DRV. Les premiers rapports d'essais avant certification devraient être disponibles dans quelques mois.